



Avant-propos

En tant que fondation d'utilité publique de la Poste, le Fonds du Personnel Poste vient en aide aux collaborateurs et aux collaboratrices actifs ou retraités qui se trouvent – ou risquent de se trouver – en situation précaire par le biais de subsides et de prêts. De cette manière, le Fonds du Personnel Poste veille à ce que les membres du personnel restent performants ou le redeviennent. Le compte rendu « Effets potentiels de l'aide » à la page 8 montre de manière exemplaire les bénéfices qu'apporte l'aide du Fonds du Personnel Poste.

Au cours de l'exercice sous revue, le Fonds du Personnel Poste a une nouvelle fois enregistré une augmentation des demandes de subsides. Au total, 317 subsides d'un montant total de CHF 772'243 ont été alloués (contre 287 subsides pour un montant total de CHF 716'637 l'année précédente). En outre, 19 prêts d'un montant total de CHF 189'174 ont été accordés (contre 24 nouveaux prêts pour un montant total de CHF 252'385 l'année précédente).

Concernant l'aide aux vacances, en 2019, nous avons mis l'accent sur les personnes vivant des situations difficiles. Nous avons ainsi introduit, en coopération avec l'Aide aux vacances Reka, une aide aux vacances destinée aux familles, familles monoparentales et personnes en situation de handicap dont les revenus sont modestes. Cinq familles ont eu recours à cette offre. Avec un apport personnel de 200 francs, elles ont pu bénéficier d'une pause bienvenue. Les frais de voyage et le logement de vacances sont pris en charge par l'Aide aux vacances Reka et par le Fonds du Personnel Poste.

Les représentants de l'employeur et les partenaires sociaux définissent ensemble les offres et le profil de la fondation. L'an dernier, deux nouveaux représentants de syndicat ont rejoint le Conseil de fondation: Daniel Münger, président de syndicom, et David Roth, secrétaire central Secteur logistique. C'est avec cette nouvelle composition que le Conseil de fondation aborde la nouvelle stratégie pour les années 2021 à 2024.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont collaboré avec le Fonds du Personnel Poste l'année passée et ont contribué à offrir des perspectives à des personnes en situation précaire.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Pour le Conseil de fondation

Markus Klopfenstein

Président

Sabine Felder Michaud

Directrice

Sommaire

Composition du Conseil de fondation, du Bureau et de l'Organe chargé de révision Aperçu des activités

Aides matérielles

Prêts

Subsides et legs

Effets potentiels de l'aide

Prévention de l'endettement par le biais de cours de conseil en matière de budget

Mesure de l'impact

Vacances pour tous et Aide aux vacances Reka

Projets

Intégration professionnelle des réfugiés

Modèles (de temps) de travail pour le personnel d'exploitation

Finances

Placements

Analyse des risques

Comptes de l'exercice

Bilan

Compte des résultats

Appendice aux comptes de l'exercice

Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

Rapport de l'organe chargé de révision

Composition du Conseil de fondation, du Bureau et de l'Organe chargé de révision



Conseil de fondation

(De gauche à droite)

Simone Duarte Pardo (Poste CH SA)

Markus Klopfenstein (président du Fonds du Personnel Poste, Poste CH SA)

Daniel Münger (syndicat syndicom)

David Roth (vice-président du Fonds du Personnel Poste, syndicat syndicom)

Anne-Rose Krähenbühl (Poste CH SA)

René Fürst (syndicat transfair)

Peter Lacher (CarPostal SA, absent de la photo)



Bureau

Wankdorfallee 4 3030 Berne

fondsdupersonnel@poste.ch

www. fonds dupers on nel poste. ch

Sabine Felder Michaud

Direction (à gauche)

Kathrin Müller

Collaboratrice spécialisée Subsides et prêts Directrice suppléante

Organe de révision

T + R SA, Gümligen Fiduciaire



Aperçu des activités

Aides matérielles

Par aides matérielles, on entend les prêts ainsi que les subsides (à fonds perdus) octroyés au personnel actif ou retraité de la Poste.

Prêts

Aperçu des prêts octroyés

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Nombre de nouveaux prêts	19	24	42
Montant total des prêts octroyés	189'175 CHF	252'385 CHF	326'966 CHF
Montant en moyenne	9'957 CHF	10'516 CHF	7'785 CHF
Prêts courants	53	69	96
Montant total au compte débiteurs	293'055 CHF	368'921 CHF	528'021 CHF
Remboursements	319'205 CHF	410'681 CHF	544'408 CHF
Produits d'intérêts (taux de 3%)	9'521 CHF	13'623 CHF	21'344 CHF

Affectation des prêts octroyés

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Achats urgents	2	4	10
Formation initiale et continue	3	2	0
Famille	1	5	9
Logement en propriété	3	1	0
Dépôt de loyer	1	0	0
Impôts	0	1	2
Frais de divorce	0	0	1
Soins dentaires	2	0	3
Autres dettes	7	11	17
Total	19	24	42
Dont augmentations de prêts	1	1	4
Dont prêts supérieurs à CHF 10'000	10	11	13

Subsides et legs

Conformément à l'article 13 des statuts, le Fonds du Personnel accorde aux collaborateurs en activité, à leurs conjoints ou partenaires ainsi qu'aux membres du personnel retraités des subsides (à fonds perdus).

Récapitulation des subsides et legs

	31.	31.12.2019 31.12.2018 31.12.201		31.12.2018		.12.2017
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Frais de maladie et d'accident	129	239'660 CHF	126	268'536 CHF	154	310'263 CHF
Cas de rigueur	153	468'717 CHF	120	368'022 CHF	180	461'786 CHF
Frais de formation	35	63'866 CHF	41	80'079 CHF	35	84'488 CHF
Legs Gurtner*	0	0	0	0	0	0
Total subsides	317	772'243 CHF	287	716'637 CHF	369	856'537 CHF
Demandes refusées		10		11		29
Valeur moyenne des subsides		2'515 CHF		2'596 CHF		2'519 CHF
Prestations sociales		49'228 CHF		48'279 CHF		58'711 CHF

^{*} Le legs Gurtner est dédié aux familles des postiers (autrement dit, aux responsables de filiales) dans le besoin dans la région de desserte de l'ancien arrondissement postal de Berne. Cette année encore, il n'y a pas eu de demandes dans le cadre du legs Gurtner.





Effets potentiels de l'aide

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil social nous a présenté un cas exemplaire qui montre comment les prestations d'appoint du Fonds du Personnel Poste peuvent déboucher sur des solutions durables. Nous souhaitons partager cette histoire avec vous. Pour des raisons de confidentialité, nous utiliserons des pseudonymes.

La supérieure de Monsieur Backenstoss a orienté ce collaborateur vers le Conseil social en indiquant qu'elle ne pourrait plus l'employer s'il ne changeait pas de comportement. Il avait perdu toute motivation et ne s'intégrait pas dans l'équipe. C'est ainsi que le collaborateur, mis sous pression, s'est présenté devant le Conseil social à contrecœur. Néanmoins, la conseillère sociale, Madame Blum, est parvenue à instaurer une relation de confiance avec Monsieur Backenstoss. Elle a ainsi découvert qu'il souffrait de forts maux de dents et qu'il osait à peine parler avec ses collègues en raison du mauvais état de sa dentition. À cause de problèmes financiers, il ne pouvait pas envisager une visite chez le dentiste. Avec l'aide de Madame Blum, Monsieur Backenstoss a établi son budget et il est alors apparu qu'il remplissait les conditions pour obtenir des subsides du Fonds du Personnel Poste.

Une fois ses dents soignées, Monsieur Backenstoss a pu tourner la page. C'en était fini de la douleur, de la mauvaise haleine, et de la honte qu'il ressentait en raison de sa dentition. Sa confiance en soi est progressivement revenue, de même que sa motivation. Son comportement au travail a alors changé. La supérieure a indiqué au Conseil social qu'elle était de nouveau satisfaite du comportement au travail et de la performance de son collaborateur.

Monsieur Backenstoss a pris la décision de mettre de l'ordre dans sa situation financière avec le concours de Madame Blum. Grâce à un prêt du Fonds du Personnel Poste, il a pu rembourser ses dettes. La pression des créanciers a disparu du jour au lendemain, et sa situation d'endettement a été résolue avec une retenue mensuelle sur son salaire. Madame Blum lui a montré comment gérer son budget de manière à pouvoir faire face aux imprévus.

Vers la fin de l'année, Madame Blum a reçu une lettre de remerciement de la part de Monsieur Backenstoss. Dans cette lettre, il lui disait qu'à présent, tout allait bien pour lui, dans son travail comme dans sa vie privée. Il était désormais en couple et sur le point d'emménager avec sa compagne.



Prévention de l'endettement par le biais de cours de conseil en matière de budget

Le Fonds du Personnel Poste souhaite développer les compétences des personnes en formation et des collaborateurs de la Poste en matière de gestion d'argent.

Au cours de l'exercice 2019, 29 cours de conseil en matière de budget ont été financés pour 618 personnes en formation. Ils ont été dispensés par le Conseil social Poste. En élaborant un budget et en se penchant concrètement sur leur gestion personnelle de l'argent, les personnes en formation ont été sensibilisées dans le but de prévenir les situations d'endettement

Depuis 2017, nous organisons des cours de conseil en matière de budget pour les collaborateurs des trois sociétés CFF, Swisscom et la Poste. Les formations sont animées de manière professionnelle et compétente par Budget-conseil Suisse et gérées administrativement par l'École-club Migros. Les collaborateurs ont le choix entre le cours de base (une session de 3 heures et demie) et le cours avancé (3 sessions de 2 heures et demie chacune à un intervalle d'environ 3 semaines).

	Nombre de cours	Nombre de participants de la Poste	Coût pour la Poste	Coût moyen du cours/personne
Total Budget cours avancé	4	7	3'387 CHF	484 CHF
Total Budget cours de base	6	13	2'491 CHF	192 CHF
Total	10	20	6'577 CHF	

Sur les 18 cours proposés, 8 ont dû être annulés faute d'un nombre suffisant de participants. Les 10 cours ayant eu lieu ont regroupé 78 personnes, dont 20 collaborateurs de la Poste.

Le coût total pour le Fonds du Personnel Poste s'est élevé à CHF 6'577.





Mesure de l'impact

Les cours ont fait l'objet d'une évaluation au moyen de questionnaires en deux temps: à la fin de la session et après 6 mois. Nous ne disposons donc pas encore des résultats pour le cours «Budget cours de base» réalisé en automne.

Les participants étaient, comme les années précédentes, très satisfaits. Cette année encore, nous avons constaté qu'ils possédaient déjà de bonnes connaissances en matière de gestion de l'argent. Les participants (85% dans le cours de base et 70% dans le cours avancé) ont indiqué ne pas avoir de problèmes financiers lors du premier sondage. Selon les dires des participants, leurs défis financiers découlaient de crédits à la consommation ou de crédits-bail ainsi que d'événements exceptionnels comme une séparation, un divorce, le départ à la retraite à venir ou encore la perte d'emploi ou la diminution du taux d'occupation. À la fin du (premier) cours, les participants prévoyaient de réaliser des économies au niveau de leurs loisirs, de la nourriture, des vêtements et des abonnements. Pour y parvenir, ils ont décidé de tenir une comptabilité de leurs entrées d'argent et de leurs dépenses (en ligne ou sur papier).

Sept personnes ont répondu au sondage réalisé après coup suite au cours avancé Budget (taux de réponse de 23%). Pour 31% des personnes sondées, leur situation financière s'est améliorée après avoir suivi le cours; 28% ont même pu mettre de l'argent de côté.





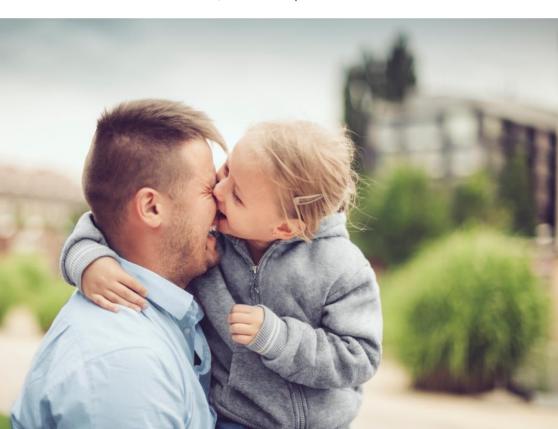
Vacances pour tous et Aide aux vacances Reka

L'offre «Vacances pour tous» a été introduite en 2016 afin de remplacer la mise à disposition de logements de vacances. En 2019, le Fonds du Personnel Poste a sponsorisé 233 réservations avec une contribution d'un montant total de CHF 28'976. Pour chaque réservation, la collaboratrice concernée ou le collaborateur, actif ou retraité, a ainsi bénéficié d'une remise effective d'environ de CHF 170.

Malgré la publicité importante relayée par différents canaux, l'utilisation de cette offre s'est stabilisée à environ 200 à 250 réservations par an. Comme cette prestation n'entre pas dans l'activité de base du Fonds du Personnel Poste, puisque que le groupe cible n'est pas celui des personnes qui se trouvent (ou risquent de se trouver) en situation précaire, le Conseil de fondation a décidé de maintenir cette offre de manière passive.

Afin de permettre aux familles, familles monoparentales et personnes en situation de handicap de bénéficier d'une pause bienvenue, le Fonds du Personnel Poste a mis en place un partenariat avec la fondation Aide aux vacances Reka. Depuis 2019, les membres du personnel peuvent déposer une demande d'aide aux vacances Reka par l'intermédiaire du Conseil social Poste. L'organisation (transport vers la destination de vacances en Suisse et logement de vacances) coûte CHF 200 par réservation pour le collaborateur. Le Fonds apporte une aide de CHF 500, et les éventuels coûts restants sont pris en charge par l'Aide aux vacances Reka.

Au cours de l'exercice sous revue, 5 familles ont profité de vacances Reka à 200 francs.





Projets

Le Fonds du Personnel Poste contribue financièrement à des projets sociaux qui s'inscrivent dans ses orientations stratégiques:

Intégration professionnelle des réfugiés

En novembre 2019, le Fonds du Personnel Poste a réalisé en collaboration avec Introduction dans le monde professionnel, MOSAICO (réseau pour la diversité linguistique et culturelle) une manifestation de sensibilisation sur le thème de l'intégration professionnelle des réfugiés. La manifestation a été organisée au siège principal de la Poste selon la méthode «Human Living Library». Au travers de cette manifestation de sensibilisation, le Fonds du Personnel Poste a pu encourager le dialogue entre personnes d'horizons et de cultures différents, mettre fin aux préjugés et développer une compréhension de l'«autre».

Quatre jeunes réfugiés provenant d'Érythrée et d'Afghanistan ont raconté leurs parcours, de la fuite de leur pays jusqu'à leur arrivée en Suisse, et la manière dont ils ont pu trouver leurs marques dans la culture qui est la nôtre. Les quatre hommes ont livré leur histoire devant un public tout ouïe. C'était magnifique de voir comment ils sont parvenus à obtenir l'attestation fédérale suite à une année d'apprentissage d'intégration puis à la formation de base de deux ans en logistique. Afewerki Henok, 25 ans (photo ci-dessus), avec son attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) en poche, travaille depuis l'été 2019 comme collaborateur au centre logistique Härkingen.

Parallèlement à cet événement très réussi qui a attiré une quarantaine de personnes et dont le journal du personnel en ligne s'est également fait l'écho, le Fonds du Personnel participe activement à la mise en réseau des groupes de personnes qui travaillent sur ce sujet au sein de la Poste.

Modèles (de temps) de travail pour le personnel d'exploitation

Le projet de modèle de (temps de) travail pour les collaborateurs Exploitation poursuit l'objectif de soutenir la stratégie de la Poste afin que les collaborateurs des échelons de fonction 1 à 4 puissent travailler en restant en bonne santé, motivés et efficaces jusqu'à l'âge de la retraite. La Poste veut examiner et introduire de nouvelles possibilités et approches de modèles de travail afin de maintenir la performance à toutes les étapes de la vie. Pour soutenir cet objectif, le Fonds du Personnel Poste a financé en 2018 une étude de la Haute École spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse. Les chercheurs ont été chargés de répertorier les bonnes pratiques à l'échelle nationale et internationale dans le domaine du travail facilité.

Sur la base d'une analyse systématique de la littérature et d'entretiens avec des experts, l'étude a démontré que des mesures concernant le processus de travail, l'organisation du travail, les rapports sociaux, l'environnement de travail, la sécurité au travail et la protection de la santé, le développement du personnel et la culture d'entreprise ont une influence positive sur la capacité de travail et l'employabilité des membres plus âgés du personnel d'exploitation. Le but ne peut toutefois pas être atteint au moyen d'une mesure unique et personnelle, mais implique une démarche globale, qui fait interagir différentes approches.

L'étude comportait de nombreuses contributions et recommandations axées sur la pratique, qui ont été examinées par le groupe de travail interne en 2019 et pour lesquelles des projets pilotes ont été proposés. Les propositions, mises en consultation en interne, ont été présentées à la direction spécialisée Personnel. La balle est à présent dans le camp de la Poste.





Finances

Placements

Durant l'exercice sous revue, des obligations pour un montant de CHF 4,5 mio. sont arrivées à échéance. Un titre a pu être acquis pour une durée de 5 ans et un montant de CHF 3 mio. Le marché financier dans le domaine des obligations n'a à nouveau pas enregistré de détente en 2019. Des liquidités pour un total de CHF 12 mio. restent disponibles, réparties entre la Banque cantonale bernoise (CHF 1 mio.) et PostFinance.

Au cours de l'exercice sous revue, aucun intérêt négatif n'est devenu exigible.

À la fin de l'année, le portefeuille des obligations se composait de neuf titres individuels arrivant à expiration entre 2022 et 2027.

La valeur comptable du portefeuille d'actions (indice SMI passif) a augmenté de CHF 1,5 mio. par rapport à l'année antérieure.

Fin décembre 2019, le portefeuille du Fonds du Personnel Poste se présentait comme suit:

Valeur de marché obligations
Valeur de marché actions
Réserve de fluctuation
Total des titres de placement

CHF 38,5 mio.
CHF 7,6 mio.
CHF -3,0 mio.
CHF 43.1 mio.

Analyse des risques

Pendant l'année sous revue, des analyses des risques ont à nouveau été régulièrement effectuées.

L'organe externe chargé de révision (T + R SA) a confirmé dans son rapport de révision que les risques d'une déclaration fondamentalement erronée dans la présentation comptable doivent être considérés comme minimes.

Jahresrechnung 2019

Bilan

Actifs

en franc Suisse	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités		11'994'391.36	10'981'144.86
Autres créances à court terme		117'620.25	91'529.60
Actifs de régularisation		65'868.23	85'343.99
Total de l'actif circulant		12'177'879.84	11'158'018.45
Titres	annexe 1	43'094'217.30	44'477'103.38
Prêt au personnel		289'662.11	368'921.35
Total des actifs immobilisé (immobilisations financières)		43'383'879.41	44'846'024.73
TOTAL DES ACTIFS		55'561'759.25	56'004'043.18

Passifs

en franc Suisse	Annexe	04.40.0040	04 40 0040
en franc Suisse	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Passifs de régularisation		10'995.70	18'907.00
Total des fonds de tiers à court terme		10'995.70	18'907.00
Provisions	Annexe 2	27'787.13	27'787.13
Total des fonds de tiers à long terme		27'787.13	27'787.13
Total des fonds de tiers		38'782.83	46'694.13
Capital de Fondation		55'957'349.05	56'434'563.86
Bénéfice de l'exercice / (-) Perte de l'exercice		-434'372.63	-477'214.81
Total des fonds propres		55'522'976.42	55'957'349.05
TOTAL DES PASSIFS		55'561'759.25	56'004'043.18



Compte de résultat

en franc Suisse	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Subsides et dons		78'878.18	78'441.39
Produits sur immobilisations financières	Annexe 3	2'740'356.68	1'124'578.00
Produits d'intérêts sur prêt et hypothécaire		10'216.96	14'863.63
Produits de location de logements		0.00	70'177.40
Autres produits		1'014.72	5'668.64
Total des produits		2'830'466.54	1'293'729.06
Prestations statutaires		-859'498.13	-834'410.71
Charges sur immobilisations finan- cières	Annexe 3	-2'313'142.96	-714'025.12
Charges sur location de logements		-30'406.90	-163'349.25
Charges du personnel	Annexe 4	-338.67	-23'470.26
Autres charges		-60'738.26	-35'115.13
Total des charges d'exploitation		-3'264'124.92	-1'770'370.47
Charges financières		-714.25	-823.40
Produits financiers		0.00	250.00
Total du résultat hors exploitation		-714.25	-573.40
Bénéfice de l'exercice / (-) Perte de l'exercice		-434'372.63	-477'214.81



Appendice aux comptes de l'exercice 2019

Informations générales

Nom, siège et statut juridique

Fonds du Personnel Poste, Berne, F (CHE-104-325,045)

Es gelten die nachfolgenden und mit entsprechendem Datum verfügten Dokumente:

	9		•	
-	Statuts			10.02.2017
-	Règlement de gestion			06.12.2016
-	Directives concernant l'octroi	i de subsides, p	rêts, « Vacances	06.12.2016
	pour tous », subventions à de	es projets		
_	Directives relatives au placei	ment de la fortu	ne de la Fondation	06 12 2016

Autorité de surveillance

Département fédéral de l'intérieur

Status fiscal

La Fondation est reconnue comme une organisation d'utilité publique et est à ce titre exemptée des impôts directs. (ordonnance de l'Intendance des impôts du canton de Berne du 10 octobre 2014)

Principes d'évaluation généraux

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation suisse, et en particulier des articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957 à 962). Les principaux principes d'évaluation non prescrits par la loi appliqués dans les présents comptes sont décrits ci-après.

Titres et immobilisations financières

Les titres sont évalués d'après le cours de la bourse ou le prix du marché observé à la date de clôture du bilan. Pour assurer la prospérité à long terme du Fonds du Personnel Poste, il est fait usage de la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves de fluctuation. La constitution de ces éventuelles réserves de fluctuation a lieu à hauteur d'un montant ne dépassant pas la valeur d'acquisition ou la valeur boursière inférieure, le cas échant.

Prêts au personnel de la Poste

Les prêts au personnel sont évalués au coût d'acquisition au plus, déduction faite d'éventuels correctifs de valeur.

Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

Annexe 1: Titres

en franc Suisse	31.12.2019	31.12.2018
Obligations	38'459'000.00	39'155'050.00
Actions	7'608'217.30	6'047'053.38
Réserves pour fluctuations de cours	-2'973'000.00	-725'000.00
Total	43'094'217.30	44'477'103.38

Au 31.12.2019, la valeur d'acquisition des titres s'établit à CHF 43'093'731.27 (exercice précédent: CHF 44'476'861.79).

Annexe 2: Provisions

en franc Suise	31.12.2019	31.12.2018
Legs Gurtner	27'787.13	27'787.13
Total	27'787.13	27'787.13

Annexe 3: Charges sur immobilisations financieères

Au cours de l'exercice sous revue, des réserves pour fluctuations de cours ont été constituées à hauteur de CHF 2'248'000.00 (exercice précédent: dissolution à hauteur de CHF 837'000.00).

Annexe 4: Postes plein temps

Nombre	2019	2018
Postes à plein temps en moyenne annuelle	<10	<10



Rapport de l'organe de révision

Wirtschaftsberatung Wirtschaftsprüfung Steuerberatung



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation du Fonds du personnel Poste. Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Fonds du personnel Poste pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Guemligen, le 3 février 2020

T+R SA

Vincent Studer Expert-comptable diplômé Expert-réviseur agréé Andreas Oester Expert-comptable diplômé Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat